E. LE MOULT, 4, rue Duméril, — Tél. Gob. 83.40
34, boulev. des Italiens, — Prov. 88.21
et Boutique n° 4 Salles d'Accueil Gare de l'ESt
PARIS

La correspondance et toutes les commandes doivent être adressées au 4, rue Dumeril, Paris (XIIIe).

Pour toute demande de renseignements, joindre un timbre pour la réponse.



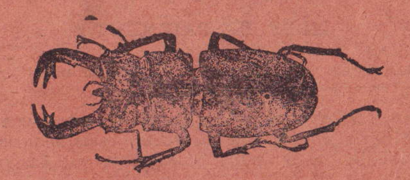
CATALOGUE des INSTRUMENTS nécessaires à L'ENTOMOLOGIE

VENTE; ACHAT ET EXPERTISES
de Collections Entomologiques

E. LE MOULT
ENTOMOLOGISTE

Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris et d'un grand nombre de Musées, Ecoles d'agriculture, Lycées et Séminaires français et étrangers

Exposition Coloniale 1931 : Membre du Jury - Hors Concours



MOYENS DE COMMUNICATIONS

1° METRO. Stations : Campo Formio ou St-Marcel. — Les Gobelins.
2° TRAMWAYS. 82, 83, 47, 85, 91.
3° AUTOBUS. T, AI bis, H, U.

Septembre 1933.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nos commandes comportent de plein droit pour nos acheteurs, comme pour nos fournisseurs, attribution de juridiction au Tribunal de Commerce de la Seine et acceptation des conditions ci-dessous, à moins d'entente préalable confirmée par écrit.

Nos marchandises deviennent la propriété de l'acheteur, en sortant de nos magasins, qu'elles soient vendues prises à Paris ou expédiées même franco de port. En conséquence, elles voyagent à ses risques et périls (article 100 du Code Commerce) et sont payables à Paris, sans que nos traites ou tout autre mode de règlement opère novation dans le lieu de payement.

Nos délais de livraison ne sont donnés qu'à titre d'indication; nous n'acceptons donc aucune résiliation et ne pouvons encourir aucune responsabilité en cas de retard.

Dans tous les cas, notre responsabilité sera toujours dégagée dans les cas de force majeure, rebut de fabrication, grève, inondation, etc.

Aucun rendu ne peut être fait sans avis préalable et acceptation par nous.

Toute défectuosité reconnue dans une de nos fournitures, pour défaut ou vice caché, ne peut donner lieu de notre part qu'au remplacement pur et simple de la marchandise dans les conditions de la première livraison et sans aucun frais, indemnité ni remboursement, et cela dans un délai à convenir.

Les réclamations ne seront prises en considération que dans la huitaine de la réception des marchandises.

A défaut de paiement à une échéance tout ce qui est dû par le client devient immédiatement et de plein droit exigible et l'escompte n'est plus consenti.

Les clauses stipulées sur les bons de commandes de nos clients ou fournisseurs ne peuvent annuler ni modifier nos conditions à moins d'accord exprès.

Les envois à choix conservés plus d'un mois seront considérés comme *achats fermes.*

Nous n'acceptons en aucun cas l'assimilation de nos factures à des mémoires quelconques susceptibles de vérification.

Les autres conditions sont contenues dans notre catalogue.

Les prix sont nets au comptant sans escompte.

L'emballage et le port sont à la charge du destinataire.

Pour les commandes non accompagnées de leur montant, les envois sont faits contre remboursement.

Prière de donner les indications les plus précises pour les expéditions en gare eet à domicile.

MODE DE PAIEMENT :

Je reçois les paiements soit en chèques, soit en mandats-poste, soit en chèques postaux à mon compte Paris 672-86.

Je rappelle aux collectionneurs de timbres-postes que j'accepte de bons timbres neufs ou oblitérés en échange d'insectes mais seulement pour les espèces que je possède en double. Je ne donne en échange que des insectes séparés mais jamais de lots.

Voir à la fin du présent catalogue les prix de lots d'insectes et quelques indications concernant l'importante publication que je possède « *Les Macrolépidoptères du Globe* », de A. SEITZ.

MATÉRIEL ENTOMOLOGIQUE

ATTACHES en laiton pour suspendre les boîtes de collection. Vendues avec petits clous : les 10 : 2 fr. 50; le cent : 20 fr.; le mille : 175 fr. en fer, les 10 : 2 fr., le cent : 15 fr.; le mille : 150 fr.

BAUME DE CANADA. Le flacon : 8 fr. 50.

BENZINE CRISTALLISABLE. Le flacon : 2 fr. 75.

BOULES DE NAPHTALINE montées sur épingles. La douzaine : 2 fr. 25; le cent : 20 fr.

BOCAUX POUR LA CHASSE (vides) (bouchés liège) :
— Plat en cristal épais pouvant se mettre dans la poche : 10 fr.
— Large goulot, très utile pour la chasse à la lumière : 3 tailles, haut. 250 cc. : 2 fr. 95, 500 cc. : 4 fr. 50, 1000 cc. : 5 fr. 75, 1500 cc. : 7 fr.
— Corps cylindrique et fond rétréci, permettant de placer le cyanure ou tout autre produit toxique. Bouché. Petit modèle : 4 fr. 95; modèle moyen : 6 fr.; grand modèle : 7 fr. 50

Nous ne préparons plus les flacons de cyanure et nous conseillons l'emploi de la benzine plus simple à employer, moins dangereuse et plus facile à se procurer. Pour réussir avec ce produit il suffit de procéder de la façon suivante :

Placer dans le fond du bocal habituel, un tampon d'ouate fortement imbibé de benzine et recouvert d'une légère couche d'ouate sèche que l'on remplacera chaque fois que celle-ci se trouvera trop imbibée de benzine ou tachée par les insectes introduits. Avoir soin de garder le flacon le plus possible bouché pendant la chasse afin qu'il reste saturé de vapeurs de benzine, ce qui assure l'efficacité du procédé.

BOITES pour expéditions d'insectes piqués ou en papillotes. Bois de 5 mm. d'épaisseur; couvercle en contre plaqué.

— 45×75×45 mm. nues: 1 fr. 50; avec tourbe: 2 fr. 75. 60×85×70 mm. nues: 1 fr. 75; avec tourbe: 3 fr. 50. 60×100×85 mm. nues: 2 fr. 50; avec tourbe: 4 fr. 60×140×85 mm. nues: 3 fr. 25; avec tourbe: 5 fr. 25. 60×200×110 mm. nues: 3 fr. 75; avec tourbe: 7 fr. 60×220×120 mm. nues: 4 fr. 50; avec tourbe: 8 fr. 80×250×155 mm. nues: 5 fr. 50; avec tourbe: 9 fr. 50.

BOITES en carton gris avec charnières pour manutentions ou expéditions par colis postaux, 39×26, fond tourbe, occasion: 4 fr. 50; les mêmes revêtues papier gris façon serpent: 11 fr.

BOITES bois revêtues de papier façon maroquin, avec rainures pour préparations microscopiques: Pour 6 préparations: 4 fr. 25; pour 10: 6 fr. 25; pour 25: 8 fr. 75; pour 50: 16 fr. 50; pour 100: 22 fr.; pour 200: 38 fr. 50.

CADRES - TIROIRS. Occasions provenant de meubles de collections, vitrés ou non vitrés, bois ou cartonnés, garnis fonds liège ou tourbe, dimensions: 50×40 cm. et voisines. A partir de 10 francs.

CARTONS pour collections d'insectes, papier maroquin brun rouge et filets verts ou papier lisse brun rouge filets noirs. 6 dimensions :

400×380×60 mm., vitrés....	40 fr.	260×190×55 mm., vitrés....	15 fr.
390×260×55 mm., vitrés....	18 fr.	— cartonnés.	13 fr.
— cartonnés.	16 fr.	190×130×45 mm., vitrés....	12 fr.
390×260×50 mm., av. bouton vitrés	20 fr.	150×130×45 mm., vitrés....	10 fr.
		130× 75×45 mm., vitrés....	6 fr.

CARTONS DOUBLE FONDS pour collections de coléoptères. 260×190× 10 mm.: 16 fr. 50.

CARTONS D'OCCASION. Vitrés 390×260 mm., à partir de 10 fr. ; presque neufs : 14 et 15 fr. Cartonnés 390×260 mm., à partir de : 5 fr. Dimensions « hors format » diverses, à partir de: 4 fr.

CELLOPHANE en feuilles transparentes pour isoler les insectes dans les expéditions de tout contact extérieur. Se colle facilement sur les parois de la boîte entre la boite et son couvercle, assurant sans risques de dégats la visibilité. La feuille: 5 fr.

CISEAUX. Droits grand modèle nickelés : 18 fr. Fins pour préparations et réparations, nickelés: 13 fr. 75.

COINS ARRONDIS avec pointes pour placer dans les angles des boîtes de collections, permettant de maintenir indéfiniment les boules de naphtaline. Les 10 : 3 fr. 50; le cent : 30 fr.; le mille : 250 fr.

COLLE spéciale pour coller le verre, le flacon, 5 fr.

CUVETTES carton, pour manipulations d'insectes, 7 tailles : 3/4, 235× 270×20 mm.: 2 fr. 50; 1/2, 230×180×20 mm.: 2 fr.; 1/4, 180×115 ×20 mm.: 1 fr. 50; 1/8, 115×90×20 mm.: 1 fr.; 1/16, 90×60×20 mm.: 0 fr. 75; 1/32 ,60×42×20 mm.: 0 fr. 40; 1/64 ,45×30×20 mm.: 0 fr. 30.

DICHLORURE DE BENZOL pour désinfecter les collections, le kilo: 50 francs.

ECUME DE MER pour dégraissage des papillons et autres insectes. (A employer après l'immersion dans la benzine qu'elle a pour but d'enlever entraînant ainsi avec elle la graisse. Produit bien supérieur à l'argile smectique. Grain tamisé pour les différents usages Spécifier le genre d'insecte à dégraisser).
— Gros grains pour les lépidoptères, les 50 gr.: 13 fr. 75;
— Grains criblés au tamis 40, pour lépidoptères et autres insectes, les 50 gr.: 11 francs. Broyé très fin, utilisable seulement pour coleoptères, orthoptères et autres insectes à l'exception des lépidoptères, les 50 gr.: 9 fr. 75.

EPINGLES A INSECTES, blanches ou noires, 37 mm.
— Marque « Asta » du n° 000 au 7, vendues par boites de 500 de la même couleur et du même n°. La boite de 500: 26 fr.; le mille: 50 fr.
— Marque « Karlsbad » en acier, fabrication supérieure, pointes très soignées, têtes jaunes, noires ou blanches, du n° 000 au n° 8, le cent : 3 fr. 50.

EPINGLES ACIER INOXYDABLE, nouvelle qualité extra inaltérable, du n° 000 à 2, le cent: 8 fr.; le mille: 75 fr. Du n° 3 à 9, le cent: 8 fr. 50; le mille: 80 fr.

EPINGLES POUR MICROS. pour préparations de microlepidoptères, noires, les 500: 30 francs.

EPINGLES CAMION pour fixer les étiquettes dans les cartons. 14 mm. de hauteur. Le paquet de 20 gr.: 3 fr. 50.

EPINGLES A TETE D'EMAIL pour l'étalage des insectes, 35 mm. long, le cent: 2 fr. 50; le mille: 22 fr.

— Longues 80 mm., souples, pour préparation. Le cent: 4 fr.; le mille: 38 fr. 50.

EXTINCTEUR D'INCENDIE « LE PYRENE ». Indispensable à toute personne ayant une importante collection. 250 francs.

ETALOIRS ordinaires, longueur 45 cm., garnis avec moelle de palmier, 3 dimensions, larg. 90 mm.: 12 fr. 50; larg. 120 mm.: 14 fr. larg. 160 mm.: 15 fr. 50.

— Rainures variables, 45 cm., garnis moelle de palmier, largeur fermé 90 mm.: 20 fr.; 120 mm.: 22 fr.; 160 mm.: 24 fr.

— Occasions suivant mes disponibilités. Fixes de 6 fr. à 12 fr.; Mobiles de 10 fr. à 20 fr.

ETIQUETTES blanches pour classements, impression en 5 couleurs, noir, bleu, vert, jaune, rouge. 3 dimensions, 40×15 mm., le cent: 1 fr. 50; le mille: 12 fr. 50. 35×13 le cent: 1 fr. 25; le mille: 10 fr. 29×11, le cent: 1 fr.; le mille: 7 fr. 50.

ETIQUETTES pour classement de coléoptères, encadrement double, 16×7 mm., le cent: 0 fr. 75; le mille: 7 fr.

ETIQUETTES pour coléoptères, encadrement simple, 13×6 mm., le le cent: 0 fr. 30; le mille: 2 fr. 75.

ETIQUETTES vertes pour dos de cartons avec noms de familles imprimés, le cent: 4 fr.

ETIQUETTES crème pour dos de cartons, gommées, avec noms de familles imprimés. Le cent: 8 fr. 50.

ETIQUETTES de localités, imprimées en photo-litho, suivant notre stock (voir plus loin la liste). Le cent de la même localité: 4 fr.; le mille de la même localité: 30 fr.

ETIQUETTES de lcoalités imprimées à la désignation du client. Le cent: de la même localité: 5 fr.; le mille de la même localité: 40 fr.

FILETS A PAPILLONS.

— Grand modèle. Cercle pliant en deux morceaux, diamètre: 30 cm., canne avec douille, poche soie gaze verte. Le filet complet: 40 fr. Le même avec canne en deux morceaux: 44 fr.

— Petit modèle. Cercle se pliant en deux parties, diamètre: 25 cm. Canne un morceau, avec douille. Le filet complet avec poche soie gaze verte: 35 fr.; le même avec canne en deux morceaux: 39 fr.

— Modèle pratique. Cercle se pliant en 4 parties, diamètre : 33 cm. pouvant s'adapter sur n'importe quel manche par une vis, poche gaze soie verte: 42 fr. 50; avec tulle blanc 1e qualité: 37 fr. 50; avec tulle blanc 2e qualité: 35 fr.

PARTIES SÉPARÉES

— Cannes en un seul morceau, avec douille: 16 fr. 50; en deux morceaux avec douille : 18 fr. 50. — En trois morceaux avec douille : 20 fr.

— Cercle se pliant en deux parties, grand modèle, 30 cm.: 8 fr. 25; pe-

tit modèle, 25 cm. : 7 fr. 25.
— Cercle pour modèle pratique 33 cm. : 25 fr.
— Poche gaze soie verte, grand modèle pour 30 et 33 cm.: 23 fr.; petit modèle pour 25 cm.: 20 fr.
— Poche tulle blanc grand modèle, 1e qualité: 17 fr. 50; 2e qualité: 15 fr. petit modèle, 1e qualité: 14 fr. 50; 2e qualité: 12 fr.
— Ruban vert ou blanc pour confection de filets, le mètre : 2 fr. 50.
— Tulle blanc, 1e qualité, en 180 cm. de large, le mètre, 20 fr.; 2e qualité, en 180 cm. de large, le mètre: 15 fr.

GOMME ARABIQUE pour coller les petits insectes sur paillettes, le flacon : 4 fr.

GOMME LAQUE en dissolution pour préparation insectes. Blanche, le flacon: 6 fr. 50; brune, le flacon: 4 fr. 25.

GUTTA en dissolution dans la benzine, le flacon: 5 fr.

LAMPES pour la chasse des insectes. Lanterne Coleman, résistant à toutes les intempéries, réflecteur brillant augmentant l'intensité lumineuse, réservoir à essence, brule 12 heures sans être regarnie. S'allume facilement, 300 bougies, hauteur 35 cm.: 260 francs.
— Lanterne applique Coleman, même modèle que la lanterne, mais le réservoir formant applique, peut être accroché, 300 bougies, brule 18 heures: 390 francs.

PIÈCES DE RECHANGE pour lampes Coleman

N° 1 manchon: 3 fr. 20; n° 2 générateur à spirale: 11 fr. 50; n° 3 générateur droit: 6 fr. 50; n° 4 gicleur: 1 fr. 90; n° 5 aiguille de débouchage: 1 fr. 90; n° 6 bouchon de remplissage avec valve: 19 francs; n° 7 robinet complet d'arrivée d'essence pour lanterne: 24 francs; n° 8 robinet complet d'arrivée d'essence pour lampe: 24 fr.; n° 9 abat jour: 16 fr.; n° 10 clé: 5 fr.; n° 11 pompe: 24 fr.; n° 12 mica pour lanterne: 23 fr. 50.

LIÈGE AGGLOMÉRÉ pour intérieur de cartons de collection, trois formats, 500×380×10 mm., la pièce: 11 fr. 50; 380×250×10 mm., la pièce: 5 fr. 50; 250×180×10 mm., la pièce: 3 fr.
Qualité très tendre, 500×380×10 mm. : 10 fr. pièce; 380×230×10 mm., la pièce : 4 fr. 250×180×10 mm., la pièce : 2 fr. 75.

LOUPES. Grand choix de modèles, divers grossissements 15-20-25-30-45 fois, de 30 fr. à 100 fr.

MEUBLES avec tiroirs vitrés pour classement d'insectes. Occasions provenant d'achat de diverses collections (nous demander la liste). Nous pouvons exécuter tous genres de meubles sur commande.

MICROSCOPES. Différents modèles. Occasions provenant de collections acquises. Prix divers. — Neufs au tarif des principaux constructeurs.

MOELLE DE PALMIER pour garnir les etaloirs. Bandes de 38 à 40 cm. prêtes à poser, la bande: 0 fr. 50.

MONTAGES DANS BLOCS EN CRISTAL composés chacun de 2 pièces, 1° d'un bombé, 2° du plateau légèrement débordant. Pouvant être utilisés à préserver indéfiniment des papillons, insectes, fleurs, photographies ou tous genres de souvenirs. Existent en carrés et rectangulaires dans les dimensions suivantes:

BLOCS CARRÉS, *soit avec bombés carrés, soit bombés ronds*

30×30	10 »	80×80	17 50	130×130	29 »
40×40	11 »	90×90	20 »	140×140	32 50
50×50	12 »	100×100	22 50	150×150	35 »
60×60	13 »	110×110	25 »	160×160	36 50
70×70	14 »	120×120	27 50	170×170	37 50
				180×180	40 »

RECTANGULAIRES

50×40	12 »	120× 90	27 50	180×150	40 »
60×40	13 »	130×100	29 »	190×130	41 50
70×50	14 »	140×110	32 »	190×150	42 50
80×60	17 50	150×120	35 »	190×165	45 »
90×60	20 »	160×130	36 50	200×140	48 »
90×70	20 »	170×110	37 »	200×170	50 »
100× 70	22 50	170×120	37 »	210×180	55 »
100× 80	24 »	170×140	37 50	220×190	60 »
110× 70	25 »	180×120	39 »	230×200	65 »
110× 80	26 »	180×135	39 »		

Les dimensions sont calculées suivant le plateau débordant du bombé.

Voir colle spéciale pour fixer le bombé au plateau.

NAPHTALINE CRISTALISÉE pour conservation des insectes, le kilo: 6 francs.

NAPHTALINE EN BOULES (voir « coins arrondis » pour les supporter), la douzaine : 1 fr. ; le cent : 8 fr.

OUATE grise ou blanche employée soit pour les emballages, soit pour le rangement des insectes en cuvettes, blanche, le mq: 5 fr. ; grise, le mq: 2 fr. 25.

PAILLETTES pour coller les petits insectes. Cinq dimensions, bristol rectangulaire, lignes imprimées, par 500, grand modèle (E): 6 fr. ; modèle moyen (G): 5 fr. 50 ; petit modèle (C): 5 fr. Forme lance, par 500, grand modèle (A): 4 fr. 75 ; petit modèle (B): 4 fr. 50.

PAPIER genre maroquin grenat pour habillage des cartons, la feuille : 3 fr. 25. Vert glacé, pour filets de cartons, la feuille : 2 fr. 25. Blanc rayé pour fonds de boites, la feuille: 2 fr. 50.

PAPIER TRANSPARENT pour étalage par rouleaux de 20 à 25 m. de longueur en trois largeurs : 1 cm. 1.25, 2 cent. 1 fr. 75, 3 cent. 2 francs.

PINCES

— nickelées, bouts recourbés, qualité supérieure : 12 fr. ; à pointes fines et droites : 11 fr. ; à bouts plats et arrondis pour manipulations de lépidoptères principalement, qualité supérieure: 12 fr.

— acier bleui, très souple, pour réparations permettant de prendre les antennes sans les briser, la pièce: 3 fr. 50 ; la douzaine: 35 fr.

— acier bleui, plus forte, permettant de saisir les petits coléoptères, la pièce: 3 fr. 50 ; la douzaine: 35 fr.

— acier bleui, pince de chasse pour coléoptères principalement, la pièce: 1 fr. 50 ; la douzaine: 12 fr. 50.

— Acier bleui très longues et très fortes pour la capture de gros insectes ou arachnides ou autres petits animaux venimeux, 14 cm. de long. : 7 fr.; 18 cm. de long : 10 fr.

PRÉSERVATIF LIQUIDE pour préserver les collections, détruisant les parasites et empêchant la moisissure. Le flacon de 125 fr. : 14 fr.

RUBAN VERT OU BLANC pour confection filets à papillons, le mètre : 2 fr. 50.

SCALPELS manche ébène, lame fine, grand modèle: 5 fr. 50; petit modèle: 5 francs.

TUBES en verre avec bouchons liège, à fonds plats ou ronds:

Fonds plats :

	la pièce	les dix	le cent
35×9 mm. ...	0 35	3 »	25 »
35×7 mm. ...	0 35	3 »	25 »
70×11 mm. ..	0 50	4 75	38 »
80×14 mm. ..	0 55	5 »	43 »
66×23 mm. ..	0 65	5 75	50 »
100×15 mm. .	0 85	7 »	60 »
115×20 mm. .	0 95	8 »	70 »
120×27 mm. .	0 95	8 »	70 »
120×27 mm. .	1 30	12 50	100 »
158×28 mm. .	2 15	17 »	165 »
165×14 mm. .	2 25	20 »	185 »
170×35 mm. .	2 50	22 50	200 »

Fonds ronds :

	la pièce	les dix	le cent
40×7 mm. ..	0 35	3 »	25 »
51×6 mm. ..	0 40	3 50	30 »
57×10 mm. ..	0 45	4 »	35 »
72×11 mm. ..	0 50	4 75	43 »
80×15 mm. ..	0 55	5 »	45 »
103×15 mm. .	0 85	7 »	60 »
124×20 mm. .	1 25	11 »	100 »
157×14 mm. .	2 25	20 »	185 »
198×15 mm. .	2 50	22 50	205 »
200×17 mm. .	3 »	27 50	255 »

TOURBE en plaquette de 1 cm. d'épaisseur, 3 dimensions, 375×244 mm., la pièce: 6 fr. 50; les 10: 60 fr.. 240×180, la pièce: 3 fr. 75; les 10: 32 fr.; 240×100, la pièce: 1 fr. 75; les 10: 15 fr.

TARIF pour les frais d'envois et d'emballages

PORT PAR POSTE. — Les colis de 500 gr. pour la France et pour l'Etranger sont envoyés comme échantillons toujours recommandés. Au dessus de ce poids et jusqu'à 1 kg. 500 pour la France et 2 kg. pour l'étranger les envois partent comme lettres recommandées ou comme colis postaux le tarif lettre pour l'étranger étant trop onéreux.

— Les livres et revues scientifiques sont envoyés comme imprimés recommandés au tarif plein, la poste n'acceptant pas le régime periodique pour mes publications.

PORT PAR COLIS POSTAUX. — Au-dessus de 1 kg.500 pour la France et 500 gr. pour l'étranger (le tarif lettre étranger étant peut utilisé au-dessus de 500 gr. en raison du taux élevé), les expéditions sont faites par colis de 1, 3, 5, 10, 15, 20 kg.

POUR PARIS. — Presque tous les envois pour Paris sont effectués par colis parisiens. — Pour les colis postaux, il est employé des caisses aux prix et aux dimensions suivants:

TARIF des caisses d'emballages

Petite caisse carrée, 25×25 mm.: 7 fr. 50.

CAISSES pour CARTONS de COLLECTION. — Dimensions pour envois continentaux, 48×34×13 cm., pour 1 boite vitrée, 2 boites cartonnées: 15 fr. 50. 50×36×17 cm., pour 2 boites vitrées, 3 boites cartonnées: 17 fr. 50. 52×38×23, pour 3 boites vitrées, 4 cartonnées: 20 fr. 52×38×35 cm., pour 5 boites hvitrées, 6 cartonnées: 25 fr. 55×41×37 cm., pour 6 boites vitrées, 7 cartonnées: 27 fr. 58×44×39 cm., pour 7 vitrées, 8 cartonnées: 29 fr.

CAISSES POUR ENVOIS TOUS GENRES.

325×195×195 mm.:	10	francs.	465×325×320 mm.:	21	francs.
350×220×220 —	12	—	490×355×355 —	23	—
380×240×245 —	15	—	520×385×355 —	25	—
410×270×275 —	17	—	550×415×375 —	27	—
435×295×300 —	19	—	580×440×395 —	29	—

CAISSE AVEC CUBAGE MAXIMUM pour passer la mer, et épaisseur suffisante. 500×340×320×12 mm.: 27 fr. 50.

Liste des étiquettes de

Localités diverses de toutes les parties du monde

en magasin à 4 francs le cent

Abyssinie

Addis Ababa.
D. Daoua.
Ouellega.
Lac Zouay.

Abyssinie Centrale

Riv. Boule Boulo.
Lac Daka.
Maraco.

Afrique

Nyassaland.
Nyassaland-Karinga.
Tanganyika. Ukerewe.
Mivanza.

Afrique orientale allemande

Lindi.
Rhodesia. Fort Jamson.
Tanga.

Afrique occidentale

Salamit.

Afrique du sud

W. Pondoland.

Algérie

Alger. Maison Carrée.
Ain-Fezza.
dépt. Alger. Belles Fontaines.
Biskra.
Boghari.
Constantine. Lambèze.
En Kantara.
La Meskiana.
Lalla Marghrnia.
Les trembles.
Oued-Sarno.
Province d'Oran.
Ain-Douz.
Bedeau.
Chanzy.
Oued-Sarno.
Lamoricière.
Ain Sefra.
Palissy.
Sidi-Bou-Medine.
Sidi-Medjahed.
Sidi-Khaled.
Titen-Yaya.
Turenne.
Valmy.
Zoudj-el-Bechal.
Zelboun.
Rez-el-Ma.
Sidi-bel-Abès.
Sidi-Ferruch.

Allemagne

Sttutgart.

Amboine

Annam

Sue.
An-Do-Tay.
Cua-Tung.
Quang-Tri.

Arou (île de)

Asie Mineure

Betrouth.
Brussa.

Autriche

Carinthie. Laibach.
Gallicie Méridionale.

Australie

Dunkeld-Victoria.
Brisbane.
Victoria.
Queensland-Kuranda.

Banka (Ile)

Belgique

Ile de Billiton.
Dinant.
Han sur Lesse.
Liège.
Namur.
Ostende.
Rochefort.
Spa.
Vallée Semoy.

Billiton (Ile)

Bolivie

Buenavista.
Tupiza.

Bornéo

Kinabalu.

Bosnie

Preslica Planina.

Brésil

Amazones Obidos.
Amazone Rio Branco.
Etat de Sao-Paulo. Amparo.
Minas. Serra Mantiquera
Sainte-Catherine.
Blumeneau.
Manaos. Rio Negro.
Manicore. Rio-Madeira.
Rio de Janeiro.
Rio Madeira
S Cazas.
Bôa Hara.
Carcara.
Marmellos
Rio Negro. Manaos.
Rio Tapajoz.
Barreiras.
Conceicâo.
Aveiro.
Santarem.
Rio Solimoes. Teffé.
Rio Xingu.
Uberaba.

Cambodge

Kompong. Kedey.

Cameroun

Ngoundé.
Yaoundé.
Région de Lolodorf.

Cameroun Allemand

Caucase

Majkop.

Caucase septentrional

Kuban-Gabiet.

Célèbes

Palopo. Rante Pao.
Sud. Ile de Banka.
Ile de Boeton.
Nord. —

Ceram

Environs de Hamahou.

Ceylan

Chili

Victoria.

Chine

Ile Chusan.
Fokien.
Haimen.
Kiang-Si. Nan-Ning.
Kouy-Tchou.
Kouy-Yang-Fou ?
Tchen-Foug.
Ning-Yuen-Fu.
Se Tchouen.
Nincgpo.
Kwangsi. Long-Tcheou.
Mandchourie. Charbin.
Moukden.
Kharbine.
Tchad-Pin-Jo.
Yunnam.
Szechwan.
Szechwan T'ien-Th'e.
Shin-Guy-Foo.
Swaton.
Shangai.

Cochinchine

Bien-Hoa.
Choquau.
Saïgon.

Colombie

Antioquia.
Bogota.
Guaicaramo.
Muzo.
ob. Rio-Negro.
Villavicencio.

Congo Belge

Katanga.
Bukama.
Bumba.
Dingi.
Lubilash.
Luishia.
Liamba.
bas Lubudi.
Lundu.
Lundu.
Pulu-Bunzi.
Kangagi.
Kisusinno.
Kindele.
Kimpuki.
Kayenbe-Mukulu.
Kasamvu.
Kimisomba.
Katete.
Kinda.
riv. Kawa.
Klyaitumbo.
Katanga.
Kashinum.
riv. Kangol.
Kamikumba.
Kasalala.
Kimpuki.
Kenakaji.
riv. Sashila.
Sandoa.
Sakahoma.
Sanga.
Sehe-Banzi.
source Mumburgi.
Maapnda.
riv. Sangatshila.
Mwene-Huku.
Mwene-Kama.
Mumkapga.
Mukuburji.
Tshiboba.
Tsikewelenge.
Tshilanda.
Tenge.
Tene.
Tshipepela.
Tangishia.
Tshibwili.
riv. Tsijileji..
Tshela.
Ndembendembe.
Mwene-Umba.
Yingu.
Kafakumba.
Tshela.
Mayumbe.
Stanleyville.

Congo

Archimbaud.
Pangola.

Congo Français

Brazzaville Libreville.
Etoumbi.
Fort Campei.
Fort Rousel.
Ouesso.
Sangha.
Pointe Noire.

Cote d'Ivoire

Dimbroko.

Cote d'Or Anglaise

Cote des Somali

Djibouti.

Corée

Ile de Quelpaert.

Corse
(voir liste française)

Vizzavona.
Ajaccio.

Cuba

La Havane.
Guantanamo.

Dahomey

Haut Dahomet.
Bas Dahomay.
Niouli Allada.

Dalmatie

Mer Gravosa.

Egypte

Le Caire.

Espagne

Andalousie.
Castille.
Barcelone.
Iles Baléares.
Granja.

Etats-Unis

Illinois.
Edjebrock.
Pensylvanie.
Cornwells.
Chicago.

Formose

Gabon

français.
Loango.
Ivindo.

Guadeloupe

Guinée Française

Konakry.

Guatémala

Barberena.
Guazacapan.
Guazaltenango.

Guyane Française

Acarouany.
Orapu.
riv. de Mana.
Crique Sparwine.
Montagne d'argent.
riv. de Kourou.
Pariacabo.
Guatimala.
Passoura.
Tollinche.
Cayenne.
Crique Cabaret.
Gourdonville.
Maroni.
Godebert.
Bas Maroni.
Haut Maroni.
La Forestière.
Moyen Maroni.
Langatabiki.
Saint-Louis du Maroni.
Sain-Jean du Maroni.
Saint-Laurent du Maroni.

Guyane Hollandaise

Albina.
Paramaribo.

Haïti

Port au Prince.
Cap Haïtien.

Halmaheira (Ile de)

Tobelo.

Haute Sanga

Carnot.

Hindoustan

Mahé.
Malabar.

Honduras

Belize.

Inde

Bengale.
Genji.
Kurseong.
Assam.
Khassia Hill.
Trichinopoly.
Travancor.
Wallardi.
Radjputana.
Sikkim.
Darjeling.
Meridionale.

Indes françaises

Pondichéry.

Indes néerlandaises

Banjoe-Biroe.

Indo-Chine

Italie

Naples.
Alpes Cottiennes.
Grissolo.

Japon

Urakami.
Nagasaki.

Java

Mont-Gedeh.
Antjas-Mara.
est Besoki.
Monts Idjen.
Soekaboemi.

Jersey (Ile de)

Kanjean (Ile de)

Key (Ile de)

Labrador

Laponie

Tornetrask.

Laos

Takek.

Grand Liban

Beyrouth.

Madagascar

Tulear.
Foulpointe.
Diego-Suarez.
Mantirano.
Maevatana.
Tamatave.
Majunga.
Tananarive.
Moroantsetra.
Clains de l'Ankiranomene.
Moramanga.
Analava.
Befotaka.
Midonjy du Sud.
Mananjary.
Ambositra.
Vohemar.
Ifanadiana.
Mahatsinjo.
Manandona.
Miarinarivo.
Sahasinaka.
env. de Majunga.
Ambohimanambo.
district de Betafo.
district de Mandritsara.
Antsohanaka.
Forêt de l'Est.
Perinet.
Forêt de Anabandranaka.
Forêt de Bejofo.
Plantations du Sambirano.

Malacca

Perak.

Martinique

Morne Rouge.
Ste-Anne.

Mauritanie

Trarza.

Maroc

Fez.
Marraketch.
Tanger.
Ceuta.
Casablanca.
Agadir.
Sebou.
Rabat.
Casablanca.
Mogador.

Maurice (Ile)

Mexique

Mongolie

Kalgan.

Moyen Congo

Pointe Noire.
français.

Mozambique

Delagoa.

Nossi-Be

Natal

Durban.

Nias

Niger

Bas Niger.
Niamey.

Nouvelle Guinée

nord. District de Manowaki.
Arfak.
Allemande.
Anglaise.
Thursday-Island.
Hollandaise.
Hollandia.
Ile de Yule-Island.

Nouvelle Calédonie

Nouveau Mecklembourg

Nouvelle Zélande

Nord Amérique

Ilinois.
Albany.
New-York.
Texas.

Nyassaland

Karinga.

Oubangui Chari

Tchad Bangui.

Palestine

Panama

Chiriqui.

Paraguay

Puerto Bertoni.

Pérou

Tirapata.
Pozuzo.
Shirimazu Pancartambo.

Ric Apurukiali. Cahuapan.
Iquitos. San Roque.
Rio Palcazu Chuchuras.
Iquitos.
Pichis.
Oxapampa.
Chanchamayo.
La Merced.
Chuchuras.

Papouaisie

Fak-Fak.

Perse

Suse.

Philippines

Luçon.
Mindoro.
Los Banos.

République Argentine

La Rioja.
Chaco de Santiago.
Ste Anna Missions.
Rio Salado.
Terrt. des Missions.
Haut Parana.

République de l'Equateur

Roumanie

Comana Vlasco.

Russie

Viatka.
Livonia.

Saparoæ (Ile de)

Sepandjang (Ile de)

Salomon (Iles)

Bougainville.
Poparag.
Buin.
Kieta.
Choiseul.

Sénégal

Dakar.
Tiraouane.
Kaolak.
Saint-Louis.

Siam

Bangkok.

Sibérie

Tobolsk.

Sicile

Sierra Leone

Pujehun.
Moyamba.

Soembawa (Ile de)

Bima.

Soudan français

Kolokani.

Suède

Glote.

Sumatra

Médan.
Langkat.
Balei Gadjah.

Suisse

Triquent sur Salvan.
Interlaken.
Lucerne.
Genève.
Montorge.

Seychelles (Iles)

Syrie

Alep.
Liban.
Jounich.
Damas.
Grand Liban.
Beyrouth.
Liban.
Zahle Ksara.

Teneriffe (Iles)

Thibet

Vrianatong.

Timor Central

Sor.
Sol.
Kalbano.

Tonkin

Chapo. Lao Kay.
Laos. Takek.
Ngan Son.
Tam-Dao.

Tocal (Ile de)

Tyrol

Ungebung von Trient.

Transbaïkal

Sobolino.

Transcaucasie

Geok Tapa.

Trinidad

Port of Spain.
La Bréa.

Tunisie

Kebilli.
oasis Zarcine.
Tunis.
Tozeur.

Turquie

Salonique.
Monastir.

Vénézuela

Tucupita.
Merida.
Barrancas.
Orenouqe.
Bas Orenoque.
Carancas.
Rio-Auguiro.
Castillos Guyana.
Rio-Auguiro.
Mts Imataca.

Yunnan

meridional.
Yung Pi.
ouest.
Hang-Kia-Pin.
Ma Chang.
Mit Sao.
Ta li Fou.
sud.
Tche Ping Tcheou.
sud-est.
Kouang Si Hien.
S. se Tsong.
Tchao-T'oug.

ETIQUETTES DE LOCALITES FRANÇAISES

EN MAGASIN

à 4 francs le cent de la même localité

A

Abbeville (Somme).
Ablis (S. et O.).
Ablon (S. et O.).
Achères (S. et O.).
Acy en Multien (Oise).
Agen (Lot-et-Garonne).
Aigremont (S. et O.).
Aigues-Mortes (Gard).
Aix-en-Provence (B. du R.).
Aix-les-Bains (Savoie).
Ajaccio (Corse).
Alais (Gard).
Albi (Tarn).
Alençon (Orne).
Alfortville (Seine).
Allerey (Saône-et-Loire).
Allevard (Isère).
Ambleteuse (P.-de-Calais)
Amélie-les-Bains (P.-O.).
Amiens (Somme).
Andelys (Eure).
Andilly (S. et O.).
Anet (Eure-et-Loir).
Angers (Maine-et-Loire).
Angerville (S. et O.).
Angiviliers (Oise).
Angoulême (Charente).
Aniane (Herault).
Anizy Pinon (Aisne).
Annecy (H.-Savoie).
Antibes (Alpes-Marit.).
Antony (Seine).
Arcachon (Gironde).
Archiame (Drôme).
Arcueil (Seine).
Argentan (Orne).
Argenteuil (S. et O.).
Ariège.
Arles (B. du Rhône).
Armainvilliers (Forêt) (S. et M.).
Arpajon (S. et O.).
Arras (Pas-de-Calais).
Arromanches (Calvados).
Arronville (S. et O.).
Artigues-Vieilles (Aude).
Asnelles (Calvados).
Asnières (Seine).
Astets (Ardèche).
Athis-Mons (S. et O.).
Attichy (Oise).
Aubagne (B. du R. .
Aubergenville (S. et O.).
Auberive (Hte-Marne).
Aubervilliers (Seine).
Auch (Gers).
Audernos (Gironde).
Audierne (Finistère).
Aulnay (Seine).
Aulnay-les-Bondy (S. et O.).
Ault Onival (Somme .
Aunay Treon (E. et L.).
Auneau (E. et L.).
Auray (Morbihan).
Aurillac (Cantal).
Auriol (B. du R.).
Autun (Saône-et-Loire).
Auxerre (Yonne).
Avallon (Yonne).
Avignon (Vaucluse).
Avranches (Manche).
Ax-les-Thermes (Ariège).

B

Bagnère-de-Bigorre (Htes-Pyrénées).
Bagnères-de-Luchon (Hte-Garonne).
Bailleau l'Evêque (Eure)
Ballancourt (S. et O.).
Banyuls (P. O.).
Bar-le-Duc (Meuse).
Bar-sur-Aube (Aube).
Bar-sur-Seine (Aube).
Barberey (Aube).
Barbery (Oise).
Barbizon (S. et M.).
Barèges (Htes--Pyrén.).
Barisis (Aisne).
Barneville (Manche).
Bas Meudon (S. et O.).
Batz (dunes) (L. Inf.).
Batz (île) (Finistère).
Baule La (Loire-Inf.).
Bayeux (Calvados).
Bayonne (B.-Pyrénées).
Beaumont (Aube).
Beaune (Cote-d'Or).
Beauvais (Oise).
Becon-les-Bruyères (Seine).
Beg-Meil (Finistère).
Belfort (Terr. de B.).
Belle-Ile (Morbihan).
Belleme (Orne).
Bellevue (S. et O.).
Belley (Ain).
Berck-s/-Mer (P. de C.).
Berney (Eure).
Bernay-en-Ponthieu (Somme).
Besançon (Doubs).
Bessancourt (S. et O.).
Betharram (B. P.).
Betz (Oise).
Beynes (S. et O.).
Béziers (Hérault).
Bezons (S. et O.).
Biarritz (B. P.).
Bicètre (Seine).
Bièvres (S. et O.).
Blanc (Le) (Indre).
Blois (Loire-et-Cher).
Bobigny (Seine).
Bois de Meudon (S. et O.).
Bois-Colombes (Seine).
Bois le Roi (S. et M.).
Boissy-Levigneu (Oise).
Boissy-St-Léger (S. et O.).
Bondy (Seine).
Bonneuil (Seine).
Bonnières (S. et O.).
Boran (Oise).
Bordeaux (Gironde).
Bornes (Var).
Bougival (S. et O.).
Bouillancy (Oise).
Bois de Boulogne

(Seine).
Boulou (Le) (P. O.).
Bouray (S. et O.).
Bouray Lardy (S. et O.).
Bourboule La (P.-de-D.)
Bourg (Ain).
Bourg d'Oisans (Isère).
Bourg la Reine (Seine).
Bourges (Cher).
Bourron (S. et M.).
Boursonne (Oise).
Brantes (Vaucluse).
Bray Ecos (S. et O.).
Bray-et-Lu (S. et O.).
Bray-s/-Seine (S. et M.).
Brest (Finistère).
Bretigny-s/-Orge (S. et O.).
Breuillet (Le) (S. et O.).
Briançon (Htes-Alpes).
Brie-Comte-Robert (S. et M.).
Brides-les-Bains (Savoie)
Brolles (S. et M.).
Brionne (Eure).
Brive (Corrèze).
Brou Vernet (Allier).
Brunoy (S. et O.).
Bruyères-le-Chatel (S. et O.).
Bry-sur-Marne (Seine).
Buc (S. et O.).
Buc-St-Cyr (S. et O.).
Bucey-en-Othe (Aube).
Chateaudun (E. et L.).
Buissonnet (S. et O.).
Bures (S. et O.).
Bussang (Vosges).
Buthiers (S. et M.).

C

Cabannes (Les) (Ariège).
Cabourg (Calvados).
Cabrerets (Lot).
Caen (Calvados).
Cagnes (Alpes-Marit.).
Cahors (Lot).
Calais (P. de C.).
Calleville (Eure).
Camaldules (Bois des) (S. et O.).
Camors (Forêt de) (Morbihan).
Camp de Chalons (Marne).
Canigou (B. Pyrénées).
Cannes (Alpes-Marit.).
Cap Ferret (Gironde).
Carcassonne (Aude).
Carnelle (Forêt de) (S. et O.).
Carolles (Manche).
Carpentras (Vaucluse).
Carteret (Manche).
Cassaber (B.-Pyrénées).
Castres (Tarn).
Caumartin (Somme).
Cauterets (H.-Pyrénées).
Cauvigny (Oise).
Cavallière (Var).
Cayeux (Somme).
Celles-les-Bains (Ardèche).
Celle-s/-Seine (S. et M.).
Cerandat (Aube).
Cernay-la-Ville (S. et O.)
Cesson (S. et M.).
Chabris (Indre).
Chamarande (S. et O.).
Chambery (Savoie).
Chambly (Oise).
Chambourcy (S. et O.).
Chamonix (H.-Savoie).
Champigny (Seine).
Champvans (Doubs).
Changis (S. et M.).
Chantilly (Oise).
Chapelle-Gautier (S. et M.).
Charenton (Seine).
Charly (Aisne).
Chars (S. et O.).
Chartres (Eure-et-Loir).
Chassigny (Hte-Marne).
Chateau-de-la-Chasse (S. et O.).
Chateaufort (S. et O.).
Chateau-Landon (S. et M.).
Chateauneuf (P. de D.).
Chateauneuf en Thimerais (E. et L.).
Chateaurouge (Oise).
Chateauroux (Indre).
Chateau-s/-Epte (Eure).
Chateau-Thierry (Aisne)
Chatelaillon (Ch. Inf.).
Chatelet (Le) (S. et M.).
Chatel-Guyon (P. de D.).
Chatillon (Seine).
Chatillon-sur-Morin (Marne).
Chaumes (S. et M.).
Chaumont (Hte-Marne).
Chaumont-en-Vexin (Oise).
Chauvry (S. et O.).
Chavençon (Oise).
Chaville (S. et O.).
Chelles (S. et M.).
Chennegy (Aube).
Chennevières (S. et O.).
Cherbourg (Manche).
Cherizy par Dreux (E. et L.).
Chevreuse (S. et O.).
Chilly-Mazarin (S. et O.)
Chinon (I. et L.).
Choisy-le-Roi (Seine).
Ciotat (La) (B. du R.).
Cires-les-Melles (Oise).
Clagny (S. et O.).
Clairefontaine (S. et O.).
Clairvaux (Forêt de) (Aube).
Clamart (Seine).
Clayes (Les) (S. et O.).
Clermont (Oise).
Clermont-Ferrand (P. de D.).
Clichy-sous-Bois (S. et O.).
Col de Vars (B. A.).
Coche (Gers).
Cognac (Charente).
Coincyn (Aisne).
Collioures (P. O.).
Colombes.
Compiègne.
Concarneau.
Conches (Forêt).
Concise.
Condé-sur-Risle.
Condé-sur-Vesgres.
Conflans-Ste-Honorine.
Conie.
Contrexéville.
Corbeil.
Cormeilles.
Cosne.
Coubron.
Coucy-le-Chateau (Aisne).
Couilly (S. et M.).
Coulommiers S. et M.).
Coulonges (Eure).
Courcelle Gif (S. et O.).
Courseulles-sur-Mer (Calvados).
Courville (E. et L.).
Coye (Oise).
Corse.
Crécy-en-Brie (S. et M.).
Crécy-en-Ponthieu (Somme).
Creil (Oise).
Crépy (Oise).
Creteil (Seine).
Croisic (L. Inf.).
Crosnes (S. et O.).
Crotoy (Le) (Somme).
Crouy-sur-Ourcq (S. et M.).
Cuise-la-Motte (Oise).
Cuisery (S. et L.).

D

Dammartin-en-Goële (S. et M.).
Dampierre (S. et O.).
Dax (Landes).
Dennemant (S. et O.).
Dieppe (S. Inf.).
Digne (B.-Alpes).
Digoin (Saône-et-Loire).
Dijon (Côte-d'Or).
Dinan (Côtes-du-Nord).
Dinard (Ile-et-Vilaine).
Dôle (Jura).
Domfront (Orne).
Domant (S. et O.).
Dompierre-s/-Authie (Somme).
Donville (Manche).
Dordives (Loiret).
Douai (Nord).
Douarnenez (Finistère).
Dourbes (Les) (B. A.).
Dourdan (S. et O.).
Douy (Eure-et-Loir).
Draguignan (Var).
Draveil (S. et O.).
Dreux (Eure-et-Loir).
Dunkerque (Nord).
Durfort, Montagnes noires (Tarn).

E

Eaubonne (S. et O.).
Eaux-Bonnes (B. P.).
Eaux-Puiseaux (Aube).
Ecouen (S. et O.).
Embrun (Htes-Alpes).
Emefranville (S. et M.).
Enghien (S. et O.).
Epernay (Marne).
Epernon (E. et L.).
Epinal (Vosges).
Epinay-sur-Orge (S. et O.).
Epizy (S. et M.).
Epone (S. et O.).
Ermenonville (Oise).
Esbly (S. et M.).
Escombres (Ardennes).
Esperon, Mt-Algoual (Gard).
Essarts-le-Roi (S. et O.).
Essonnes (S. et O.).
Etampes (S. et O.).
Etang de Brise-Miche (S. et O.).
Etang des Ecrevisses (S. et O.).
Etang de Fonceaux (S. et O.).
Etang de Triveaux (S. et O.).
Etang de l'Ursine (S. et O.).
Etang de Villebon (S. et O.).
Etang de la Ville-d'Avray (S. et O.).
Etang-la-Ville (S. et O.).
Etiolles (S. et O.).
Etrechy (S. et O.).
Etretat (S. Inf.).
Eu (S. Inf.).
Evian-les-Bains (H. S.).
Evreux (Eure).
Evry-Petit-Bourg (S. et O.).
Ezy (Eure).

F

Facture (Gironde).
Faillefeu (B. A.).
Falaise (Calvados).
Fécamp (S. Inf.).
Fère-en-Tardenois (Aisne).
Ferté-Alais (S. et O.).
Ferte-Gaucher (S. et M.).
Ferté-Mace (Orne).
Ferté-Millon (Aisne).
Ferté-St-Aubin (Loiret).
Figeac (Lot).
Fiquefleur (Eure).
Fixin (Côtes-du-Nord).
Fleurines (Oise).
Feury-Merogis (S. et O.)
Florac (Lozère).
Florac (Gironde).
Foix (Ariège).
Fontainebleau (S. et M.).
Fontaine-la-Soret (Eure).
Fontaine-le-Port (S. et M.).
Fontenay-aux-Roses (Seine).
Fontenay-sous-Bois (Seine).
Fontenay-sur-Loing (Loiret).
Fontfroide (Aude).
Forêt de Bondy (Seine).
Forêt de Carnelle (S. et O.).
Forêt de Cerisy (Calv.).
Forêt de Chantilly (Oise).
Forêt de Clairvaux (Aube).
Forêt de Coat Loc'h (Finistère).
Forêt de Dourdan (S. et O.).
Forêt d'Ermenonville (Oise).
Forêt des Fanges (Aude).
Forêt de Freau (Finist.).
Forêt du Grand Orient (Aube).
Forêt d'Halatte (Oise).
Forêt du Helgouat.
Forêt de Hez (Oise).
Forêt de Laigne (Oise).
Forêt de Longuy (Orne).
Forêt de Lorges (C. du N.).
Forêt de Lys (Oise).
Forêt de Marly (S. et O.).
Forêt de Othe (Aube).
Forêt de Rougeaux (S. et M.).
Forêt de St-Germain (S. et O.).
Forêt de Senart (S. et O.).
Forêt de Senonches (E. et L.).
Forêt de Sourdun (S. et M.).
Forêt de Vernon (Eure). (S. et O.).
Forges-les-Bains (S. et O.).
Forges-les-Eaux (S. Inf.).
Fort de Paris (Seine).
Fort Mahon (Somme).
Fouchères (Aube).
Fouchy (Aube).
Fouras (Charente-Inf.).
Foux (Var).
Franconville (S. et L.).
Fumay (Ardennes).

G

Gaillardon (E. et L.).
Gambais (S. et O.).
Gambaiseul (S. et O.).
Gap (Htes-Alpes).
Garches (S. et O.).
Gargan-Livry (S. et O.).
Garnay (E. et L.).
Gedre (Htes-Pyrénées).
Gennevilliers (Seine).
Gentilly (Seine).
Geradmer (Vosges).
Gex (Ain).

Gien (Loiret).
Giens (Var).
Gif (S. et O.).
Gisors (Eure).
Givet (Ardennes).
Gournay-en-Bray (S. I.).
Gournay-sur-Marne (S. et O.).
Grande Chartreuse (La) (Isère).
Granville (Manche).
Grasse (Alpes-Marit.).
Grau-du-Roi (Gard).
Gray (Hte-Saône).
Grenoble (Isère).
Gretz (S. et M.).
Gretz-sur-Loing.
Grignon (S. et O.).
Guérande (L. Inf.).
Guernesey (Ile de).
Guincamp (Côtes-du-N.).
Guise (Aisne).

H

Halatte (Forêt de) (Oise).
Havre (Le) (S. Inf.).
Hazebrouck (Nord).
Heilles (Oise).
Hendaye (B. Pyrénées).
Herblay (S. et O.).
Henonville (Oise).
Hericy (S. et M.).
Herme (S. et M.).
Hez (Forêt de).
Home (L') (Orne).
Honfleur (Calvados).
Houdan (S. et O.).
Houlgate (Calvados).
Hyères (Var).

I

Igny (S. et O.).
Iles Chausey (Manche).
Ile d'Indret (Loire-Inf.).
Iles Seychelles.
Ile d'Yeu (Vendée).
Isle Adam (S. et O.).
Isle-sur-Sorgue (Vaucluse).
Issoire (Puy-de-Dôme).
Itteville (S. et O.).
Ivry (Seine).
Ivry-le-Temple (Oise).

J

Jenfosse (S. et O.).
Joigny (Yonne).
Joinville-le-Pont (Seine)
Jonzac (Ch.-Inf.).
Jouy-le-Chatel (S. et M.)
Jouy-en-Josas (S. et. O).
Jullouville (Manche).
Jurançon (B. Pyrénées).
Juvisy (S. et O.).

K

Kichompré.

L

Labergement les Seurre (Côte-d'Or).
Lac d'Enghien (S. et O.).
Lagny (S. et M.).
Laifour (Ardennes).
Laigue (Forêt de) (Oise).
Lamalou-les-Bains (Hérault).
Lamotte-Beuvron (L. et C.).
Langres (Hte-Marne).
Langrune (Calvados).
Lanneray (E. et L.).
Laon (Aisne).
Larchant (S. et M.).
Lardy (S. et O.).
Lautaret (Htes-Alpes).
Laval (Mayenne).
Lavelanet (Ariège).
Le Bosc (Ariège).
Le Cormier (L.-Inf.).
Leognan (Gironde).
Levallois Perret (Seine).
Levy-St-Nom (S. et O.).
Liancourt-St-Pierre (Oise).
Liancourt-s/-Clermont (Oise).
Ligescourt (Somme).
Lille (Nord).
Limoges (Hte-Vienne).
Limours (S. et O.).
Lion-s/-Mer (Calvados).
Lioran (Le) (Cantal).
Lognes (Baie de) (S. et M.).
Loire-Inférieure.
Longpont (Aisne).
Lonjumeau (S. et O.).
Lons-le-Saunier (Jura).
Lorient (Morbihan).
Lorrez-le-Bocage (S. et M.).
Loup (Le) (Alpes-Maritimes).
Loupe (La) (E. et L.).
Lourdes (H.-Pyrénées).
Louveciennes (S. et O.).
Louviers (Eure).
Lozère (S. et O.).
Luc (Le) (Var).
Luc-s/-Mer (Calvados).
Lucerne (Suisse).
Luchon (Bagnères-de).
Ludon (Gironde).
Lumigny (S. et M.).
Lunéville (M. et M.).
Lusigny (Aube).
Lutz (E. et L.).
Luzarches (S. et O.).
Lyon (Rhône).
Lyons (Forêt) (Eure).
Lys (Forêt) (Oise).

M

Magny-les-Hameaux (S. et O.).
Magny-en-Vexin (S. et O.).
Maintenon (E. et L.).
Maisons-Alfort (Seine).
Maisons-Lafitte (S. et O.).
Maisse (S. et O.).
Malesherbes (Loiret).
Manon (E. et L.).
Mans (Le) (Sarthe).
Mantes (S. et O.).
Maraisvernier (Eure).
Maray-en-Othe (Aube).
Marboue (E. et L.).
Marcoussis (S. et O.).
Mareil (S. et O.).
Marennes (Ch.-Inf.).
Mares-de-Bondy.
Margan (E. et L.).
Marignac (H.-Garonne).
Marines (S. et O.).
Marly (Forêt de) (S. et O.).
Marnes (S. et O.).
Marseille (B. du R.).
Martigny-les Bains (Vosges).
Martigues (B. du R.).
Massy (S. et O.).
Meauce (E. et L.).
Meaux (S. et M.).
Melun (S. et M.).
Mende (Lozère).
Mende (Aveyron).
Menilles (Eure).
Mennecy (S. et O.).
Menton (Alpes-Marit.).
Meriel (S. et O.).
Merlimont (P. de C.).
Mers (Somme).
Meru (Oise).
Mesnil-le-Roi (S. et O.).

Mesnil (Le) sur l'Estrée (Eure).
Mesnil, Val (S. Inf.).
Messée (Orne).
Meudon (S. et O.).
Meulan (S. et O.).
Mezières-Charleville (Ardennes).
Millau (Aveyron).
Milly (S. et O.).
Minière (St et O.).
Mirepoix (Ariège).
Moleans (E. et L.)
Monaco (Principauté de)
Monceaux Vindecy (S. et L.).
Monceux (Landes).
Montargis (Loiret).
Montataire (Oise).
Montauban (Tarn et Garonne).
Montbard (Côte d'Or).
Montélimar (Drôme).
Montbéliard (Doubs)
Montcerf (S. et M.).
Mont de Marsan (Landes).
Mont Dore (P. de D.).
Monte Carlo (Principauté de Monaco).
Montepilloy (Oise).
Montereau (S. et M.).
Montfermeil (S. et O.).
Montfort (Landes).
Monfort l'Amaury (S. et O.).
Montgeron (S. et O.).
Montherme (Ardennes)
Montigny Beauchamps (S. et O.).
Montigny Marlotte (S. et M.).
Montlery (S. et O.).
Montlignon (S. et O.).
Montmorency (S. et O.).
Montpellier (Hérault).
Montreuil (P. de C.)
Montrouge (Seine)
Mont St-Michel
Mont Ventoux (Vaucluse).
Monts (Oise).
(Manche).
Monts du Forez
l'Ermitage.
Monts de la Lure (Basses-Alpes).
Monts de la Madeleine (Hte Loire).
Moret (S. et M.).
Monsoult (S. et O.).
Monval (S. et O.).
Morlaix (Finistère).
Mortefontaine (Oise).
Mouchy le Chatel (Oise).
Moulin Galant (S. et O.)
Moulins (Allier).
Moutiers (Savoie).
Mouy (Oise).
Mureaux (les) (S. et O.)

N

Nampcel (Oise).
Nantes (Loire Inf.).
Nantua (Ain).
Narbonne (Aube).
Neauphle le Château (S. et O.).
Nemours (S. et M.).
Nerac (Lot et Garonne).
Nesle la Reporte (Marne).
Nesles la Vallée (S. et O.).
Neubourg (Eure).
Neufchelles (Oise).
Neuilly (Seine).
Neuilly en Vexin (S. et O.).
Neuville en Heez (Oise).
Nevers (Nièvre).
Nice (Alpes-Mar.).
Nimes (Gard).
Niort (Deux-Sèvres).
Nogent-le-Rotrou
Nogent-sur-Marne
(E. et L.).
(Seine).
Noirmoutier (Vendée).
Noisiel (S. M.).
Nonamcourt (Eure).
Nouvion (Le) (Aisne).
Nouzon (Ardenne).
Noyelle sur Mer (Somme).
Noyon (Oise).
Nuits (Côte d'Or).
Nyons (Drôme).

O

Oleron (Ile d').
(Ch. Inf.).
Olivet (Loiret).
Ollioules (Var).
Ous en Bray (Oise)
Orange (Vaucluse).
Orgerus (S. et O.).
Orgeval (S. et O.).
Orléans (Loiret).
Ormoy Villers (Oise).
Orry la Ville (Oise).
Orsay (S. et O.).
Orthez (Basses Pyr.).
Osny (S. et O.).
Oulim (E. et L.).
Ourscamps (Oise).
Ozouer la Ferrière (S. et M.).
Ozouer le Voulgis (S. et M.).

P

Pacy-sur-Eure (Eure).
Padirac (Gouffre de) (Lot)
Paillet (Gironde).
Palaiseau (S. et O.).
Palavas (Hérault).
Palenne (Oise).
Palis (Aube).
Pamiers (Ariège).
Pantin (Seine).
Parc-St-Maur (Seine)
Paris (Seine).
Paris (Luxembourg).
Paris-Plage (P. de C.).
Parnes (Oise).
Parthenay (Deux-Sèv.).
Pau (Basses-Pyr.).
Pauillac (Gironde).
Pecq (S. et O.).
Pélissanne (B. du Rh.).
Périgueux (Dordogne).
Perray (le) (S. et O.).
(Cotes-du-Nord).
Perros-Guirec
Pierrefitte (Seine).
Pierrefonds (Oise).
Pierrelaye (S. et O.).
Pinon (Aisne).
Pithiviers (Loiret).
Plaisir-Grignon (S. et O.).
Plombières (Vosges).
Plouharnel (Morbihan).
Poigny (S. et O.).
Point-du-Jour (Seine).
Pointe-de-Grave (Gironde).
Poissy (S. et O.).
Poitiers (Vienne).
Poligny (Jura).
Pomponne (S. et M.).
Ponches-Estruval (Somme).
Pontarlier (Doubs).
Pontaubert (Yonne).
Pont-Audemar (Eure).
Pont-Aven (Finistère).
Pont-Hubert
Pontchartrain (S. et O.)
Pont de l'Arche (Eure).
Pontgouin (E. et L.).

Pont-l'Evêque (Calvados).
Pontoise (S. et O.).
Pont-St-Maxence (Oise).
Pornichet (Loire-Inf.).
Porquerolles (Ile de) (Var).
Port-au-Perche (Aisne).
Portel (Le) (Pas de Calais).
Portrieux (Cotes du N.).
Port-Vendres (Pyr. Or.).
Port-Villez (S. et O.).
Prades (Pyr.-O.).
Precy-sur-Oise (Oise).
Préfailles (Loire-Inf.).
Presles (S. et O.).
Pringy (S. et M.).
Privas (Ardèche).
Provins (S. et M.).
Prunières (Isère).
Puy (le) (Haute-Loire).
Puy-Laurens (Tarn).

Q

Queire (Ariège).
Querigur (Ariège).
Queue-en-Brie (S. et O.)
Quiberon (Morbihan).
Quimper (Finistère).
Quineville (Manche).

R

République d'Andorre.
Reuilly (Eure).
Revert (le) (Var).
Revin (Ardennes).
Ria (Pyr. Or.).
Ris-Orangis (S. et O.).
Roanne (Loire).
Robinson (Seine).
Rocamadour (Lot).
Rochefort-en-Yvelines (S. et O.).
Roche-Guyon (S. et O.).
Rochelle (La) (Charente-Inférieure).
Roche-sur-Yon (La) (Vendée).
Roliebaise (S. et O.).
Rond d'Orléans (Aisne).
Roscoff (Finistère).
Rosny (S. et O.).
Rouen (Seine-Inf.).
Rougeaux (Forêt de) (S. et M.).
Rouvray (Forêt de) (Seine-Inf.).
Royan (Charente Inf.).
Royat (Puy de Dôme).
Royaumont (S. et O.).
Rueil (S. et O.).
Ruisseau-de-l'Aumône (Seine).

S

Sables-d'Olonne (Vendée)
Sail-les-Bains (Loire).
Samatan (Gers).
St-Aignan-Noyers (L. et C.).
St-Arnould (S. et O.).
St-Aubin-sur-Mer (Calvados).
Ste-Baume (Var).
St-Brieuc (Cotes du N.).
St-Cheron (S. et O.).
St-Cloud (S. et O.).
Ste-Colombe (S. et M.).
St-Cyr (S. et O.).
St-Denis (Seine).
St-Dizier (Hte-Marne).
St-Eliph (E. et L.).
St-Emilion (Gironde).
St-Etienne (Loire).
St-Flour (Cantal).
St-Georges-Eure (E. et L.).
St-Germain-en-Laye (S. et O.).
St-Germain-l'Herm. (Puy-de-D.).
St-Gervais-en-Bains (Hte Savoie).
St-Girons (Ariège).
St-Gobain (Aisne).
St-Guilhem-le-Désert (Hérault).
St-Honoré-les-Bains (Nièvre).
St-Jean-aux-Bois (Oise).
St-Jean-de-Luz (Basses-Pyr.).
St-Jean-en-Val (P. de D.).
St-Jean-le-Thomas (Manche).
St-Jean-Pierre-Fixte (E. et L.).
St-Julien (Aube).
St-Léger (S. et O.).
St-Leu-Taverny (S. et O.).
St-Lo (Manche).
St-Malo (Manche).
St-Marcellin (Isère).
St-Mards (Aube).
St-Mariens (Gironde).
St-Martin-du-Tertre (S. et O.).
St-Martin-Vésubie (Alpes-Maritimes).
St-Maur (Seine).
St-Maurice-sur-Moselle (Vosges).
St-Menehould (Marne).
St-Michel (Savoie).
St-Michel-des-Loups (Manche).
St-Nazaire (Loire-Inf.).
St-Nicolas-de-Courson (Oise).
St-Nom-la-Breteche (S. et O.).
St-Ouen (Seine).
St-Pair (Manche).
St-Paul-sur-Risle (Eure).
St-Quentin (Aisne).
St-Raphaël (Var).
St-Rémy-la-Varenne (M. et L.).
St-Rémy-sur-Avre (E. et L.).
St-Sauveur (Oise).
St-Sauveur (Htes Pyr.).
St-Sulpice-de-Favières (S. et O.).
St-Trojan (Ile d'Oléron) (Char. Inf.).
St-Vaast-la-Hougue (Manche).
St-Valéry (Somme).
St-Valéry-en-Caux (S. et O.).
St-Yon (S.-et-O.).
St-Zacharie (Var).
Salies-de-Béarn (Basses-Pyr.).
Salins (Jura).
Samoreau (S. et M.).
Sannois (S. et O.).
Sartrouville (S. et O.).
Saucelie (E. et L.).
Saumur (M. et L.).
Savigny-sur-Orge (S. et O.).
Sceaux (Loiret).
Sceaux (Seine).
Schlucht (La) (Vosges).
Sedan (Ardennes).
Sées (Orne).
Seine-Port (S. et M.).
Semur (Côte-d'Or).
Senart (Forêt de) (S. et O.).
Senlis (Oise).
Senonches (E. et L.).
Sens (Yonne).
Septs-Monts (Aisne).
Séquigny (Forêt de) (S. et O.).
Serans (Oise).
Seu (Marne).
Sevran-Livry (S. et O.).

Sèvres (S. et O.).
Seynes-sur-Mer (Var).
Silly-la-Poterie (Aisne).
Sinceny (Aisne).
Soissons (Aisne).
Soisy-sur-Etiolles (S. et O.).
Sommeval (Aube).
Sommières (Gard).
Sommières-du-Cian (Vienne).
Songeons (Oise).
Songuy (Oise).
Soulac (Gironde).
Souligny (Aube).
Souppes (S. et M.).
Sourdun (Forêt de) (S. et M.).
Sucy (S. et O.).
Sucy-Bonneuil (S. et O.)

T

Tarascon-sur-Ariège (Ariège).
Tarbes (Htes-Pyr.).
Thibouville (Eure).
Thomery (S. et M.).
Thouen (Hte-Savoie).
Thonon-les-Bains (Hte-Savoie).
Thurelles (Loiret).
Thury (Oise).
Tigraux (S. et M.).
Tillières-sur-Avre (Eure).
Toulon (Var).
Toulouse (Hte-Garonne).
Tour-du-Pin (Isère).
Tours (Indre et Loire).
Toussus-le-Noble (S. et O.).
Trappes (S. et O.).
Trayas (le) (Var).
Tréport (le) (S. Inf.).
Trévoux (Ain).
Trie-Chateau (Oise).
Triel (S. et O.).
Trilport (S. et M.).
Trosly (Oise).
Trouville (Calvados).
Troyes (Aube).
Tulle (Corrèze).

U

Ully-St-Georges (Oise).
Uriage (Isère).
Uzès (Gard).

V

Val-André Côtes-du-Nord).
Valence (Drôme).
Vallangoujard (S. et O.)
Vallorbes (Jura).
Valmondois (S. et O.).
Valvins (S. et M.).
Vannes (Morbihan).
Vanves (Seine).
Varenne (le) (Seine).
Vaucluse (Vaucluse).
Vaucresson (S. et O.).
Vaudoue (S. et M.).
Vaujours (S. et O.).
Vaumoise (Oise).
Vaux (S. et O.).
Vaux de Cernay (S. et O.).
Velizy (S. et O.).
Vendée.
Verberie (Oise).
Verdun (Meuse).
Vernet (le) (Pyr. Or.).
Vernet-les-Bains (Pyr. Or.).
Verneuil (S. et O.).
Verneuil-l'Etang (S. et M.).
Vernon (Eure).
Verrière (la) (S. et O.).
Verrières (S. et O.).
Versailles (S. et O.).
Vésinet (le) (S. et O.).
Veules-les-Roses
Viarnes (S. et O.).
Vic-sur-Ceres (Cantal).
Vichy (Allier).
Viels-Maisons (Aisne).
Vienne (Isère).
Vieux-Moulins (Oise).
Villard-de-Lans Vercors (Isère).
Villecresne (S. et O.).
Villechetif (Aube).
Ville-d'Avray (S. et O.).
Villemoison (S. et O.).
Villeneuve-le-Roi (S. et O.).
Villeneuve-les-Bordes (S. et M.).
Villeneuve-St-Georges (S. et O.).
Villeparisis (S. et M.).
Villepreux (S. et O.).
Villers-Cotterets (Aisne,
Villers-sur-Mer (Calvados).
Villiers-sur-Marne (S. et O.).
Vincennes (Bois de) (Seine).
Vire (Calvados).
Viroflay (S. et O.).
Vitre (I. et V.).
Vitry (Seine).
Vittel (Vosges).
Viviers-le-Gras (Vosges)
Vizzavona (Corse).

W

Weissenstein (Jura).
Wimereux (P. de C.).
Wissant (P. de C.).
Wissous (S. et O.).

Y

Yèbles-Guignes (S. et M,)
Yerres (S. et O.).
You (E. et L.).
Yvetot (S. Inf.).

AVIS

J'envoie sur demande et contre les sommes suivantes mes différents catalogues et listes :

Catalogue de fantaisies entomologiques .... 2 fr.
— lépidoptères exotiques ancien (gris) 1 50
En préparation : nouveau catalogue de lépidoptères exotiques et paléarctiques, souscription pour le recevoir au fur et à mesure de l'impression des feuilles .... 5 »
En préparation : Catalogue de lots de lépidoptères, coléoptères et autres ordres .... 5 »
Catalogue de lépidoptères paléarctiques Max-Bartel.............. 5 »
— coléoptères paléarctiques (vert) .... 5 »
— — exotiques (jaune) .... 5 »
— Matériel entomologique .... 1 »
Liste de lots de coléoptères 0 50
— — — lépidoptères 0 50
Circulaire relative à l'ouvrage de Seitz 0 50
Instruction de Chasse.. 3 »

L'ensemble de mes catalogues et listes : 20 francs.

J'informe mes correspondants :

1° Que mes catalogues de Coléoptères sont cotés en unités et que l'unité vaut actuellement 0 fr. 25. (Les insectes de 1 à 5 unités sont comptés au minimum 1 fr. 50 pièce).

2° Que mon catalogue (gris) de lépidoptères datant d'avant-guerre les prix ne sauraient être ceux de maintenant et ce catalogue ne peut servir que comme documentation en attendant que j'en édite un autre. Il faut compter que les prix actuels sont de deux à cinq fois plus élevés selon les cas.

3° Que j'ai acquis en 1921 les collections provenant du Cabinet Max Bartel. Le catalogue s'y rapportant ayant été édité en Allemagne et avant la guerre, il se trouve naturellement rédigé en Allemand et établi en Marks. — En conséquence pour obtenir une approximation dans les prix, il suffit de convertir les Marks en Marks-or (R. M. en multipliant par 6,25). Toutefois, mais rarement, certains spécimens échappent à cette règle par suite de changement de prix, par exemple : *Acherontia atropos* vaut actuellement de 10 à 15 fr. pièce au lieu de 5 fr. que ferait le calcul de catalogue.

A la réception des commandes, je préviendrai avant de les exécuter si certains prix étaient modifiés. Dans tous les cas, je ne vends pas d'exemplaire paléarctique à moins de 3 fr., c'est donc le minimum qu'il faut compter pour les papillons pour lesquels le calcul expliqué plus haut donnerait une somme inférieure.

Les exemplaires défectueux subissent des réduction suivant leur état.

LIBRAIRIE ENTOMOLOGIQUE

Joanny Martin. — **Les Papillons d'Europe**.......... 55 fr.

Girod. — **Atlas de poche des Papillons de France, Suisse et Belgique** .... 35 »

Sergent. — **Les Insectes piqueurs**.................... 35 »

Wheefer. — **Sociétés d'Insectes**...................... 35 »

Houlbert. — **Les Insectes**.......................... 24 »

Houlbert. — **Coléoptères en Trois volumes.** Les 3 volumes. .... 90 »

Houlbert. — **Thysanoures.** 2 volumes............... 75 »

Rolet. — **Les vers à soie.** 1 volume.................. 24 »

Acloque. — **Les Coleoptères,** 1 volume .... 30 fr.

Orthopteres, Nevroptères, etc., 1 volume 30 fr.

Myriapodes, Arachnides, etc., 1 volume 30 fr.



Nous pouvons, indépendamment des livres d'Entomologie, procurer les livres de Botanique, Géologie, et des diverses parties de l'Histoire Naturelle; nous demander la liste pour chaque spécialité.

Dépositaire des ouvrages de Botanique suivants :

1° **Les Plantes des champs et des bois,** par Bonnier... 40 »

2° **Les Iles Canaries, Flore de l'Archipel,** par Pitard et Proust .... 50 »

3° **Epharmosis,** par Julien Vesque.................... 500 »

4° **Contribution à l'Etude de la Flore du Maroc,** par C.-J. Pitard .... 40 »

primerie Louis JEAN. — GAP
Periodiques, Publications
Bureau à Paris

E. LE MOULT, 4, Rue Duméril, PARIS (XIIIe)

ENTOMOLOGIE

Grand choix d'insectes de tous ordres et de tous pays
Achat, Vente, Echange, Travaux scientifiques et décoratifs

En dehors des insectes déterminés et classés dont les listes seront imprimées au fur et à mesure de mes possibilités, je puis fournir des lots de papillons et de coléoptères dont je possède des listes que je peux envoyer sur demande contre o fr. 50.

Indépendamment de ces listes, j'ai à des prix très avantageux des centuries d'insectes (environ de 25 à 50 espèces différentes) principalement de lépidoptères et de coléoptères non préparés, de bonne qualité, provenant de chasses récentes des principales contrées suivantes :

	Le cent	
	Lép.	Col.
AMERIQUE		
Guyane française	200	200
Guyane anglaise	300	....
Guyane hollandaise	200	....
Pérou	200	200
Colombie	200	150
Bolivie	250	....
Guatémala	250	....
Equateur	300	....
Cuba	300	200
Haïti	300	....
République argentine	200	150
Mexique	250	150
Amérique du nord	250	150
Vénézuéla	200	200
Brésil	200	150
Amazones	300	200
Trinidad	300	200
Californie	300	200
AFRIQUE		
Congo français	200	200
Congo belge	300	250
Cameroun	250	200
Algérie	200	100
Madagascar	200	200
Abyssinie	300	200

INDO-AUSTRALIE		
Indes françaises	250	200
Indes anglaises	250	200
Chine	300	300
Yunnam	300	200
Formose	400	....
Java	200	150
Sumatra	300	300
Iles avoisinantes diverses	300	300
Nouvelle Guinée hollandaise	300	300
Ile de Halmaheira	300	250
Australie	400	300
Timor	500	250
Iles Salomon	500	350
Indo-Chine, etc...	....	....
PALEARTIQUES		
Thibet	500	250
Mandchourie	500	250
Liban	250	200
Turkestan	400	250
S'bérie	500	250
France et autres pays européens	250	150

Il peut être fait des demi centuries à 60 % des prix ci-dessus et des quarts à 35 % des mêmes prix. Egalement des centuries ou demi et quart de centuries peuvent être établies à moitié de ceux en bonne qualité et en troisième au quart.

Diptères, Névroptères, Orthoptères, Hémiptères, Hyménoptères

Morpho, Urania, Lépidoptères aux riches couleurs pour la décoration
(Nous demander la liste spéciale).

E. LE MOULT, 4, Rue Duméril, PARIS (XIIIe)

Les Macrolépidoptères du Globe

par le Docteur SEITZ

EDITION FRANÇAISE E. LE MOULT, Paris

Ouvrage en 16 volumes de planches en couleurs et 16 volumes de texte

Documentation sur les lépidoptères connus, indispensable aux Muséums et à tout collectionneur sérieux. Ouvrage en cours, mais aux trois quarts terminé dont il peut être relié actuellement 12 volumes (6 de planches, 6 de texte). Cette publication est divisée en quatre parties, et je peux indépendamment céder lune ou l'autre de ces parties au tarif d'abonné.

Pour les abonnés à la totalité de l'ouvrage ou à l'une des 4 parties, avec engagement de prendre toute la suite, il est vendu au prix de **10** francs chaque planche ou chaque feuillet.

Pour les demandes de dépareillés ou de volumes séparés, il est compté **12** frs **50** la planche ou **15** francs (suivant les familles) et **15** francs le feuillet. Ils ne peuvent être fournis que suivant les disponibilités.

La circulaire relative à cet ouvrage sera envoyée sur simple demande.

J'ai décidé afin de répondre au désir de mes clients de céder parmi mes stocks disponibles les feuillets et planches de familles séparées qui pourraient intéresser spécialement mes correspondants, à condition toutefois qu'elles soient complètes. Les prix de ces familles séparées varient suivant l'importance de la famille et mes disponibilités.

NOVITATES ENTOMOLOGICÆ

par E. LE MOULT

Revue avec planches en couleurs paraissant quatre fois par an. Renseignements sur demande en joignant un timbre pour la réponse.



Indépendamment de ces importantes publications, je possède une grande quantité de livres d'Entomologie et d'Histoire naturelle dont la liste sera envoyée à toute personne qui en fera la demande, contre 1,50 franco.

FANTAISIES ENTOMOLOGIQUES — DÉCORATION

Nouveautés artistiques exécutées avec papillons naturels. Nous demander notre catalogue illustré uqi sera envoyé contre 1 fr. 50 et qui contiendra un petit plan de poche du métro, offert gracieusement.

IMPR. LOUIS JEAN, GAP. - PÉRIODIQUES-PUBLICATIONS